

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CODIR DU 14/12/2024

AU CHATELET EN BRIE

Etaient présents : Michèle BECQUEMIN, Jean François BOURDETTE, Jean Yves BOURGEOIS, Pascal BOUTROUE, Annie BRISSOT, Pierre CLARENS, Christian DERAPPE, Françoise DOUCHET, Geneviève ESCALAIS, Alain FAUDOT, Serge JOSEPH, Patrick LARRIEU, Olivier MANGIN, Alain MARCELOT, Jean Mary MONTEAN, Frédéric MONTOYA, Fabrice POURADIER, José RODRIGUES, Danielle TRARIEUX, Marie Christine VINCENT

Absents avec pouvoir : Jean Marc ANCEAUX, Brigitte MARTIN, Christian MOYANO, Christian PLANTA

Absents sans pouvoir : Joel MOLAC

1. Allocution et passation de pouvoir de Frédéric MONTOYA

Frédéric MONTOYA a été élu Président de la Fédération Française de Randonnée lors de l'AG Fédérale du 22 novembre 2024. Membre du CODIR 77 depuis 2008, il a connu deux présidents, Philippe LOPEZ à son arrivée et Christian DERAPPE à partir de 2013.

Responsable de Formation en 2013, Frédéric devient à son tour Président du CODERANDO 77 en 2017, au départ de Christian DERAPPE.

Il remercie Danielle TRARIEUX, Vice-Présidente à ses côtés, du travail réalisé avec les associations et souligne l'importance du lien avec celles-ci.

L'embauche de Lydie a permis le développement des manifestations, et amélioré l'image du Comité renvoyée auprès des clubs et du public.

Suite à son élection à la tête de la FFRP, Frédéric a l'obligation légale de cesser son activité de Président du CODERANDO 77 : il remet donc ce jour, sa démission au Comité 77.

Il présente la transition, un appel à candidature ayant été fait en amont de la réunion du CODIR de ce jour. Deux candidats étaient possibles, Alain FAUDOT actuel vice-président, et Olivier Mangin, qui a été élu au Collège des Territoires sur la Région Grand Nord.

La candidature d'Alain FAUDOT est présentée aux membres du CODIR.

Après consultation et accord, le vote est fait à main levée : Alain FAUDOT est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés comme Président du CODERANDO 77, jusqu'au CODIR suivant la prochaine AG.

Marie Christine VINCENT est proposée comme vice-présidente, et continuera à assurer le secrétariat.

Geneviève ESCALAIS reste Trésorière.

Alain FAUDOT qui était responsable de la Commission Pratiques-Adhésions laisse sa place à Pierre CLARENS, en plus d'être référent Marche Nordique. Pierre rejoint donc le Bureau.

Le reste du bureau est inchangé

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Allocution du nouveau président

Au nom des membres du CODIR, Alain remercie Frédéric de son action au sein du Comité durant ses 7 années de présidence, et assure qu'il conservera la ligne de conduite qui était celle de Frédéric : « la rando, toute la rando, rien que la rando. »

Il insiste également sur l'importance des clubs et la nécessité d'être à leurs côtés. Conscient qu'il lui reste beaucoup à apprendre, il sait pouvoir compter sur les membres du Comité.

Au niveau des Pratiques, Alain fait part d'un projet de partenariat Handisport avec Mr BONI-JOSEPH, Agent de Développement Régional et Départemental 77, dans le but de faire évoluer la pratique en direction des personnes en situation de handicap.

3. Retour sur Provins Lumières

Si le nombre total des inscrits était de 1 592 personnes, le nombre des présents a été à peine plus élevé que l'année précédente avec 989 participants. Cette forte déperdition de participants est en partie due aux mauvaises prévisions météo plusieurs jours avant, et à l'état des chemins.

Michèle BECQUEMIN informe d'une possible concurrence avec la Rando des sentiers au Clair de Lune organisée le même jour par l'OT du Pays de Nemours, avec des animations spectacles, et qui a attiré 1000 personnes malgré un coût d'inscription à 8€.

Cependant, la journée s'est bien déroulée, les retours des participants ont été positifs malgré les chemins boueux, la présence de la fanfare et le vin chaud ont été appréciés.

La boutique tenue par Geneviève a bien fonctionné et quelques ventes ont été réalisées (109 €)

Une réflexion sera à mener sur l'éventualité d'une participation financière à demander aux participants.

4. Présentation de la Rando Gourmande départementale du 8 juin 2025

Cette journée, prévue avec SMA, se déroulera sur 6 territoires : Provins, Coulommiers, Meaux, Marne et Gondoire, Fontainebleau et Melun. L'idée est de créer des parcours d'environ 8km avec des points relais (fermes, producteurs).

Alain rencontrera début janvier les différents Offices de Tourisme concernés pour mettre en place ces randos gourmandes : les offices de tourisme connaissent les producteurs sur leur territoire et prendront contact avec eux, et la construction des itinéraires sera faite par les clubs locaux.

5. Présentation du budget

Les documents ayant été remis en amont, Geneviève commente la situation au 30 novembre :
Dépenses 154 755 € et recettes : 175 006 €

Les recettes sont plus élevées grâce aux différentes subventions demandées et obtenues.

Olivier signale l'obligation qui est faite de restituer la subvention longe-côte de 1 500€ attribuée, si aucune action n'est mise en place.

Un projet initial d'initiation devait être réalisé sur la base de Torcy, mais il y avait un problème d'animateur. Il faudrait relancer ce projet, s'assurer que la base de Torcy est toujours homologuée.

Olivier se charge de voir avec la Fédé qui pourrait nous aider, et voir avec les clubs qui existent sur le littoral quelles sont leurs disponibilités.

Patrick indique qu'il y a de nombreuses demandes de formation pour l'initiation au longe côte sur notre département.

Le budget prévisionnel 2025 est présenté à l'équilibre.

La présentation budgétaire 2024 et le budget prévisionnel 2025 sont adoptés à l'unanimité par les membres présents ou représentés.

6. Retour sur la rencontre avec l'OT des Deux Morins et de Coulommiers -Pays de Brie

Alain et Christian Derappe ont rencontré les OT au sujet de la refonte des topoguides, qui se heurte à un problème de financement de la part de l'OT. Il faut donc faire une recherche de financements via peut être des sponsors.

Christian souligne l'importance de faire connaître nos territoires et donc de communiquer.

Il faut réfléchir à une information sur support numérique.

7. Prime de fin d'année des salariées

Cette prime est versée depuis plusieurs années, en 2023 elle a été versée sous forme de prime de partage de valeur, permettant d'avoir moins de charge, et est calculée avec une progression annuelle de 2 à 3%.

Le montant net 2023 était pour Lydie de 1 224€ et pour Elsa de 608€, quasiment un treizième mois.

Olivier propose, pour reconnaître leur investissement de repartir sur la base 2023 en ajoutant un pourcentage d'augmentation lié à l'inflation. Il est encore possible de le faire en prime de valeur, mais des changements sont possibles.

Frédéric rappelle la qualité du travail des 2 secrétaires du Comité et la faiblesse des salaires attribués liés à la convention collective.

Un débat est ouvert sur prime de fin d'année ou 13^{ème} mois : la prime laisse plus de liberté.

Olivier propose de préparer pour la prochaine réunion, une présentation des différentes possibilités d'augmenter les salaires soit par rapport à la convention collective soit par rapport à des augmentations individuelles.

Olivier propose pour la prime 2024 une augmentation à 5%, soit 1 285€ pour Lydie et 640€ pour Elsa.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

8. Prise de parole des responsables des différentes commission

- ✓ Commission éditions : Michèle Becquemin indique qu'elle a suivi la formation Publi web avec Elsa, et qu'elles vont donc pouvoir faire des fiches. Il serait souhaitable que quelqu'un suive cette formation pour le nord du département, elle propose de devenir « contact éditions ».

Le problème qui se pose est celui de certaines fiches prêtes mais à actualiser : le site du CODERANDO est-il prêt à accueillir ces fiches ?

Alain reprécise que le site va basculer et que le basculement des fiches ne sera pas un problème. La carte interactive pourra être utilisée avec des fiches Publi web.

Christian signale qu'il est important que les fiches publiées soient actuelles, et il faut associer les responsables de secteur de manière systématique au processus de choix des fiches.

Frédéric propose de mettre de côté les fiches qui posent problème.

Serge souhaite qu'une réunion soit envisagée entre Michèle, Lydie, Elsa et lui-même pour se coordonner.

- ✓ Commission Sentiers :

Christian indique qu'il manque le retour des responsables de secteur pour la mise en place du plan d'implantation des poteaux sur toute la Seine et Marne.

Jean Gautard a fait établir un devis par la Société PICBOIS pour l'implantation de ces poteaux, mais il faudra des négociations en local pour définir les lieux d'implantation.

Christian demande que soit fait un inventaire de ce qui est souhaitable avec un projet de budget pour janvier, intégrant le projet d'implantation de poteaux sur l'ensemble du département.

- ✓ Commission marche d'endurance

Alain Marcelot annonce qu'un challenge régional est prévu en 2025.

Une marche Audax de 50km aura lieu à Brie Comte Robert le 17 mai 2025.

Paris/Provins Audax est prévu les 15 et 16 mars 2025.

Un événement marche d'endurance type 77km dans le 77 est envisagé pour faire revivre la TEM 77 (éventuellement un Fontainebleau/Provins).

- ✓ Commission Pratiques et adhésions :

Pierre Clarens a effectué plusieurs déplacements sur le département pour des initiations à la marche avec les bâtons dynamiques.

Une formation régionale est organisée en janvier pour les futurs animateurs : 12 personnes sont inscrites dont plusieurs originaires de Seine et Marne.

A signaler que le prérequis demandant d'être titulaire d'un BF animateur Marche Nordique sera supprimé. A l'avenir il sera demandé d'être titulaire d'un BF quel qu'il soit.

Pierre a eu environ 110 personnes en initiation.

Il demande **si la formation marche Bâtons Dynamiques sera prise en charge par le CODERANDO : après discussion, avis favorable du CODIR.**

Il sera nécessaire de faire l'information auprès de tous les Présidents de Clubs, de même que pour la possibilité de faire l'initiation auprès des marcheurs non nordiques.

En Marche Nordique, il n'y aura pas de trail à Brie Comptte Robert cette année.

Une réunion des animateurs Marche Nordique est prévu le 1^{er} février.

✓ Rando classique :

Pour la Rando des Trois Châteaux, la situation est dans le flou complet. Jean François précise que le Chargé de mission du département est en retraite au 1^{er} janvier et n'a pas encore de remplaçant, quant au responsable du Service des Routes, il a été muté.

Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour.

Si l'évènement devait avoir lieu ce serait le 27 avril 2025, ce qui laisse peu de temps de préparation. Le Président du Conseil Départemental n'a pas encore pris de décision concernant la réalisation ou pas de l'évènement.

Christian suggère d'organiser nous-même 1 seul parcours, Fontainebleau/Blandy sur 42km. Mais on n'est plus dans une manifestation « grand public ».

✓ Commission Formation

Pas d'élément en l'absence de Joël. Le calendrier est réclamé par les associations.

Pour ce qui est des formations PSC1, Annie rappelle que celles-ci se sont faites en 2024 avec l'UFOLEP via le CDOS au prix de 35€ par participant. En 2025 la formation se fera toujours avec l'UFOLEP, mais sans financement du CDOS. Le coût du stage sera donc de 55€ par personne.

Accord du Comité pour la prise en charge des stages PSC1 sur la base de 55€ (sous réserve de réussite à un examen, ou en cas de renouvellement tous les 5 ans).

9. Approbation du Règlement Intérieur et de ses annexes

Les documents ayant été transmis en amont, une lecture est faite des annotations supplémentaires sur les frais d'hébergement page 17, et des annexes qui, après mise à jour, seront sorties du Règlement Intérieur et disponibles sur demande.

Approbation à l'unanimité des modifications du RI et des annexes

10. Point sur l'AG 2025

L'AG Régionale étant fixée au 6 mars au matin, l'AG du CODERANDO 77 devrait avoir lieu le 8 février, mais le délai est court compte tenu de l'absence pour congés de Lydie, et de la nécessité de fixer une réunion du CODIR avant l'AG.

A voir si possibilité de dérogation par rapport au délai entre l'AGR et l'AG COMITE77.

4 membres ont un mandat qui arrive à échéance :

Michèle BECQUEMIN : renouvelle sa candidature

Patrick LARRIEU : renouvelle sa candidature

Christian PLANTA : à confirmer

Marie Christine VINCENT : renouvelle sa candidature

Il y avait 3 postes vacants + celui laissé par Frédéric

Il faut recruter des candidats et faire un appel à candidature.

Les dates des réunions de CODIR et de Bureau 2025 seront fixées après confirmation de la date de l'AG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

La Secrétaire :

Marie-Christine VINCENT

Le 14/12/2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Vincent', is written over two horizontal lines on a light-colored background.